

Aménagement des Rythmes scolaires  
Réunion cantonale  
6 février 2013

*A l'invitation de Christophe Martins, conseiller général,  
Etaient présents : les représentants des communes de Bédée, Breteil, La Chapelle Thouarault,  
Iffendic, Montfort sur Meu, La Nouaye, Pleumeleuc, Saint Gonlay, Talensac, Le Verger  
Gilles Ribet, Inspection Education Nationale Montfort*

1) Echanges avec le représentant de l'EN sous forme de questions/réponses

- ✓ Ecoles publiques et écoles privées. Quelles obligations ? les écoles privées n'ont aucune obligation, elles ne s'engagent que et quand elles le souhaitent. Il existe cependant une volonté d'aller vers le même processus, à l'unisson des écoles publiques sur un même territoire : horaires hebdomadaires et amplitude horaire identiques. Il sera nécessaire d'adapter si besoin les contrats d'association qui pour certains prennent en compte le périscolaire.
- ✓ Quel territoire pour une mise en place identique ? du point de vue de l'Education Nationale, c'est la circonscription d'IEN, il serait trop complexe d'aller au-delà. Cependant, les directives du directeur académique des services de l'Education Nationale (DASEN) prônent la volonté de construire en concertation avec les élus.
- ✓ Quels jours, et quels horaires ? volonté de l'Education Nationale : les 5 matinées doivent être identiques, la pause méridienne doit être d'1 h 30 au minimum, les enseignants doivent être présents 24 h + 1 h hebdo en face des élèves. **Nota** : les enseignants assurent 36 h annuelles sous forme de remédiation, renforcement, ... pour des groupes restreints (5 à 6 maximum) d'élèves choisis par les enseignants eux-mêmes. Rappel : l'aide personnalisée représentait 60 h annuelles.
- ✓ Obligation de présence des enfants ? les dispositifs mis en place hors horaires scolaires ne sont pas obligatoires. Les parents peuvent reprendre leurs enfants à 15 h 30.
- ✓ Encadrement des activités ? 1 directeur titulaire du BAFD pour 80 enfants ; les autres intervenants doivent être titulaires de diplôme et/ou de qualification reconnue par l'Education nationale. Le taux d'encadrement requis serait 1 pour 14 en maternelle, 1 pour 18 en élémentaire.
- ✓ Cas des dumistes, des éducateurs sportifs, des intervenants culturels, ... mis à disposition par les collectivités sur le temps scolaire. Peuvent-ils être transférés sur les activités périscolaires ? la réponse est très claire : les programmes restent les mêmes mais les intervenants ne sont pas obligatoirement extérieurs !
- ✓ Le projet éducatif de territoire ? objectif : recherche de la qualité. Le registre des activités est large : sport, livre, théâtre, développement durable, musique, arts plastiques, etc....

## 2) Premières orientations pour les communes

- ✓ La Chapelle Thouarault. S'adaptera à la décision du SYDECOR. Vraisemblablement dès 2013 comme Rennes. Suite aux discussions du Conseil d'école, la commune pourrait s'engager pour le samedi travaillé et la gratuité des activités.
- ✓ Montfort sur Meu. La commune a mis en place un Comité composé des 5 directeurs d'écoles publiques et privée, des représentants des parents, d'élus et d'associations. Afin de préparer un véritable projet éducatif, le Comité souhaiterait une mise en œuvre en 2014 et mercredi travaillé. Le principe de gratuité semble pertinent mais la commune s'interroge sur le financement
- ✓ Bédée. Les premières rencontres avec les enseignants et les parents montrent une préférence pour 2014 avec le mercredi travaillé. La commune s'interroge sur une pause méridienne raccourcie, (2 h semble préférable) et ne se prononce pas encore sur la gratuité
- ✓ Talensac. Réunion organisée avec les parents, les élus et les enseignants. Orientation pour 2014 avec mercredi. La commune n'est pas favorable à l'ouverture de la restauration scolaire le mercredi, elle souhaiterait la gratuité mais s'interroge sur le coût pour la commune (17 intervenants !)
- ✓ Le Verger. Sans ambiguïté pour 2014 afin de mettre en place un véritable projet éducatif de territoire, afin d'éviter une « école à 2 vitesses ». la commune souhaiterait se rapprocher des communes de Montfort communauté. La commune, après concertation avec les parents, les enseignants souhaiterait le mercredi travaillé sans restauration scolaire, et la gratuité des activités.
- ✓ Iffendic. Les conseils d'écoles publique et privés proposent 2014, mais les parents sont partagés sur le mercredi et le samedi. Gratuité pour les activités et le restaurant scolaire le mercredi midi, si c'est le jour choisi.
- ✓ Clayes. Comme la Chapelle, s'adaptera aux décisions du SYRENOR ; la majorité des communes sont pour 2014. La commune est liée aux décisions de Saint Gilles avec qui elle partage le centre de loisirs. Elle est favorable au mercredi sans restauration et à la gratuité, mais s'interroge sur le financement.
- ✓ Pleumeleuc. La concertation s'organise, avec une enquête lancée par les parents d'élèves. Les enseignants sont favorables à un report en 2014. La commune est favorable à la mise en œuvre d'un projet éducatif territorial ; elle s'inquiète de la capacité des locaux à mettre à disposition et du recrutement des intervenants (20 personnes)
- ✓ Breteil. Suite à une réunion publique : consensus pour 2014 et le mercredi matin. Des questions restent à résoudre : restauration du mercredi, gratuité, quels locaux, durée de la pause méridienne, emploi du temps des ATSEM ...

## 3) Personnel « mutualisable » 1<sup>er</sup> recensement

26 ATSEM  
31 animateurs de CLSH  
6 animateurs sportifs associatifs  
2 animateurs sportifs Montfort communauté  
5 professionnels lecture publique  
2 professionnels arts plastiques Montfort Communauté  
2 conseillers en Energie  
1 professionnel art dramatique  
les sapeurs pompiers volontaires  
les associations du territoire (l'outil en main, l'UTL par exemple...)

**PROCHAINE REUNION  
MERCREDI 17 AVRIL 2013 20 H 30  
MONTFORT COMMUNAUTE  
SALLE JUGUET**